

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

La gauche contre l'esprit de clocher

L'intercommunalité est une idée de gauche. C'est elle, en 1992, qui a voté la loi sur les communautés de communes. Ce sont ses listes qui, aujourd'hui, dans la campagne des municipales, mettent en avant cette dimension, presque toujours ignorée par celles de droite.

A l'origine, les communautés de communes devaient intervenir dans le domaine du développement économique et de l'aménagement de l'espace. Les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) pouvaient choisir des compétences facultatives. 80 % d'entre elles ont choisi la protection et la mise en valeur de l'environnement, principalement orienté vers la collecte et la valorisation des ordures ménagères.

Ensuite, elles se sont occupées de la gestion des grands réseaux techniques, comme la voirie, l'eau, l'assainissement,

les transports urbains. Enfin, dans une troisième phase, que nous connaissons aujourd'hui, elles se tournent de plus en plus vers les équipements de proximité et les services aux personnes, l'action sociale, le logement, la culture et le sport.

C'est ainsi que des crèches sont gérées par la COCOPAQ ou le pays Glazik. Le pays de Douarnenez intervient dans le portage de repas au domicile des personnes âgées.

Dans le domaine des transports, la COCOPAQ a mis en place un réseau intercommunal unique de transport scolaire et a instauré un système de transport à la demande pour les personnes âgées ou handicapées.

Les candidats de gauche voient bien les difficultés qui se profilent : les 9 et 16 mars, les électeurs vont voter pour les élections municipales mais, une fois constitués, les conseils municipaux, sans avoir à en rendre compte à qui que

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 21/02/2008

PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EPF : la Bretagne sacrifiée ?

Le principal défi que la Bretagne doit relever dans les années qui viennent ? "Incontestablement, l'accueil des nouveaux habitants qui s'installent dans notre région", déclarait Jean-Yves Le Drian, le 25 janvier, à l'occasion de l'inauguration de la mairie de Mellac par Michel Rocard.

Il faut s'en réjouir, la Bretagne est une région attractive. Chaque année, 25 000 personnes viennent s'y installer, en particulier dans les communes de moins de 10 000 habitants. A ce rythme, la région comptera 250 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2015.

"Nous devons les accueillir dans de bonnes conditions pour que notre région reste la Bretagne du vivre ensemble et de l'équité", a précisé le président du Conseil

régional qui ne veut surtout pas d'une "Breizh riviera".

Or, le risque existe. Les prix du foncier et des logements flambent. Selon les chiffres de la Chambre régionale des notaires, ils ont augmenté de 50 % en quatre ans. Dans le Finistère, le prix des maisons a augmenté de 10 %. Le prix des terrains à bâtir a progressé de 27 % dans le Centre Finistère et de 26 % dans le pays d'Iroise.



Jean-Yves Le Drian

Pour maîtriser ce phénomène, la majorité de gauche à la Région a décidé, dès son entrée en fonction, de se doter d'un outil qui a fait ses preuves dans d'autres régions : un Établissement Public Foncier (EPF). Il en

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Mais où sont les candidats et les militants de l'UMP ?

Si on en croit sa direction nationale, jamais le parti du Président n'a compté autant d'adhérents. Et pourtant ! Il suffit de regarder les tracts et les affiches des candidats de droite pour constater que le logo rouge et bleu est très peu utilisé. Pour les cantonales, celles et ceux qui, il y a quelques mois seulement, revendiquaient haut et fort leur soutien à Nicolas Sarkozy, préfèrent aujourd'hui se dissimuler derrière "L'alliance pour le Finistère". Et les militants ? Sur les 46 000 qui auraient adhéré au mois de janvier, il doit bien y en avoir quelques-uns dans le Finistère ? Tous n'habitent tout de même pas NeUILly ? Ils sont pourtant invisibles. Ni sur les marchés, ni en porte à porte, ni en réunions publiques les électeurs ne peuvent croiser un militant UMP. Ne sont-ils capables que de remplir des salles pour acclamer leur candidat ? On va finir par le croire.

PS 29

La gauche contre l'esprit de clocher (suite)

Partout dans le Finistère les candidats socialistes se concertent pour définir leur plate-forme intercommunale

*** ce soit, vont désigner en leur sein les élus communautaires. C'est pour cela que les listes de gauche se rencontrent et élaborent des plates-formes communes.

Par exemple, dans la communauté de communes du Poher, sous l'impulsion de Richard Ferrand, ou dans le pays Bigouden, sous celle de Daniel Couïc, les candidats des listes socialistes présentent un projet intercommunal commun.

Comme à Quimper communauté. *"C'est la première fois que les différentes listes de gauche se réunissent pour définir ensemble des orientations pour le mandat à venir et affirmer leur solidarité dans le cadre de la campagne des municipales"*, se félicitait Bernard Poignant, le 9 février, lors d'une conférence de presse organisée à Ergué-Gabéric. C'est d'ailleurs en 1999/2000, sous son impulsion, que Quimper communauté fut mise sur les rails. Mais, depuis 2001, la dynamique a été cassée par la majorité UMP.



Le trait d'union entre Plabennec et Landéda

Dans le pays de Morlaix et la communauté du pays du Léon aussi, les maires et les candidats de gauche se sont rencontrés à l'initiative de Marylise Lebranchu.

A Landerneau-Daoulas, ce sont les secrétaires de section du PS, Jean-Pierre Tandin pour Daoulas, Laurence Fortin pour Ploudiry et Pascal Inizan pour Landerneau, qui ont rédigé un manifeste dans lequel ils réaffirment que *"la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas est l'outil pertinent de mise en œuvre et de mutualisation des moyens pour proposer à la population des services mieux adaptés et répondre aux besoins émergents très peu investis par d'autres collectivités"*. Ils rappellent leur attachement à cette communauté de communes, présidée par la gauche, qui a, à son actif, la piscine Aqualorn de Landerneau, le centre nautique de

Moulin Mer et la mise en place du traitement sélectif et la collecte des déchets.

A Plabennec, en revanche, les candidats de gauche n'ont pas beaucoup d'éléments à mettre à l'actif de la communauté de communes du pays des Abers. *"A part le port de l'Aber-Wrach, peut-être"*, reconnaît tout de même Christian Plassard. Mais en dehors de ce projet, les élus, essentiellement UMP pour l'instant dans cette partie du Nord-Finistère, ne sont pas parvenus à faire cesser les *"querelles de clochers"*. Au contraire, ils les alimentent. Pour bien montrer qu'ils se situent dans une perspective résolument intercommunale, les candidats des listes de gauche de Plabennec, Lannilis, Plouguerneau et Bourg-Blanc, ont organisé une randonnée baptisée *"trait d'union"*, sur le parcours de l'ancienne voie ferrée qui reliait Plabennec à Landéda. *"Nous sommes porteurs d'un nouvel état d'esprit"*, insiste Jean-Luc Bleunven, tête de liste à Plabennec. *"Nous avons déjà annoncé à nos électeurs qui seraient les élus communautaires si nous remportons les élections"*.

Dans le Sud-Finistère aussi, les élus socialistes sont bien conscients du déficit démocratique dont souffrent les communautés de communes. Ainsi, Nathalie Conan, élue communautaire du pays de Fouesnant, en vient même à s'interroger sur sa légitimité à siéger dans cette instance qui, en quelques années, a acquis des compétences essentielles pour la vie quotidienne des habitants. Alors qu'elle n'est pas élue directement par les électeurs.

Pour Nathalie Conan, *"l'élection des délégués au suffrage universel est une question qui devra être tranchée dans les futures années. Nous ne pouvons pas continuer ainsi dans les EPCI à prendre des compétences, à augmenter nos budgets sans se poser la question de la légitimité démocratique à le faire"*, estime l'élue fouesnantaise. Dès qu'ils seront élus, les délégués communautaires devront se pencher sur cette question.



80 % des EPCI collectent les déchets

EPF : la Bretagne sacrifiée ? (suite)



25 000 personnes à accueillir

*** existe déjà 19 en France. Ils sont chargés de réaliser, pour le compte des collectivités locales, des missions d'actions foncières : acquisition et portage foncier, principalement. L'EPF achète des terrains et les revend ensuite aux collectivités en y incluant seulement le coût des frais annexes, de l'ordre de 3 à 4 %, à comparer avec la moyenne actuelle qui se situe aux alentours de 11 %. Ainsi, les biens acquis par l'EPF sont protégés de la spéculation.

Tout est prêt depuis déjà de longs mois. Il ne manque plus que l'accord des pouvoirs publics qui ont autorisé la création

Nous ne voulons pas d'une Breizh riviera

de celui de Vendée au mois de décembre, mais qui bloquent toujours celui de Bretagne pour d'obscures raisons.

Cette obstruction a amené Jean-Yves Le Drian à interpeller directement Nicolas

Sarkozy. Dans un courrier, daté du 8 février, le président de la Région, *"très solennellement"*, demande au président de la République d'intervenir pour que le gouvernement transmette le projet breton, pour l'avis obligatoire du Conseil d'État. Or, toutes les collectivités bretonnes, en particulier les quatre Conseils généraux, attendent avec impatience la création de l'EPF.

La Bretagne semble interdite d'établissement public foncier alors qu'il en existe déjà et que le département de la Vendée a été autorisé à créer un. Or, le Conseil d'État lui-même considère que l'échelon régional est le plus pertinent pour ce genre de structure.

"La très grande majorité des acteurs, élus, Conseil économique et social, patronat, professionnels du logement et de l'immobilier, considèrent cet outil indispensable et urgent", souligne Jean-Yves Le Drian dans son courrier. Nicolas Sarkozy pourra-t-il faire aboutir ce dossier si important pour la Bretagne ? Pour l'instant, l'Élysée n'a pas encore réagi.

Réza Salami : la volonté de convaincre

Le canton de Brest-centre, où se présente le socialiste Réza Salami, est atypique à plusieurs titres. Seul canton de droite de la cité du Ponant, depuis les débuts de la V^e République, il est également le seul canton du Finistère dans lequel le groupe d'opposition UMP Modem au Conseil général ne soutient officiellement aucun candidat.

Réza Salami et sa remplaçante, Tifenn Quiguer, candidats de la majorité départementale, bénéficient quant à eux du soutien sans faille de la majorité départementale menée par Pierre Maille. "Notre équipe, soudée, est bien décidée à gagner cette élection", explique le candidat dont la présidente du comité de soutien n'est autre que la députée Patricia Adam.

Réza Salami va tous les jours à la rencontre des électeurs du centre-ville de Brest. Même, dans ce quartier plutôt conservateur, "le rejet de Nicolas Sarkozy est impressionnant", souligne-t-il. "Je ne crois pas qu'il existe un seul électeur qui,



Réza Salami à la conquête du dernier canton de droite à Brest

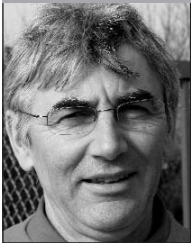
n'ayant pas voté pour lui au second tour de la présidentielle, se déclare prêt à le faire maintenant. En revanche, que de déçus !"

Dans l'esprit du Manifeste pour le Finistère, Réza Salami décline le projet de la majorité départementale avec la ferme volonté de convaincre plutôt que de vaincre. "D'abord soutenir le développement économique du

département, sans quoi nous n'aurons rien à partager. Mais en respectant l'environnement et les femmes et les hommes qui vivent et travaillent dans le Finistère. C'est ainsi que pourra se développer la solidarité aussi bien entre les personnes qu'entre les territoires".

Blog : <http://www.rezasalami.fr/>

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Fret : la SNCF se désengage

Avec Jacques David

Tout pour le TGV, rien pour le fret. Voilà comment pourrait se résumer la doctrine de la SNCF, explique Jacques David, responsable de la CGT SNCF à la gare de Morlaix. Pourtant, tout plaide en faveur du développement de ce mode de transport pour les marchandises.

Cap Finistère : Le transport de fret par le rail est-il si peu rentable que la SNCF soit obligée de supprimer des postes dans ce secteur ?

Jacques David : Non. Le marché existe. D'ailleurs de nombreux opérateurs privés sont demandeurs, ce qui prouve bien que la demande existe. La SNCF ne s'est pas totalement retirée. Mais elle privilégie les gros utilisateurs, ceux qui peuvent affréter des trains complets. Les wagons isolés ne l'intéressent pas. C'est pour cette raison qu'elle supprime des

emplois et ferme l'activité fret dans de nombreuses gares.

Dans la région de Morlaix, l'activité a quasiment cessé (excepté sur la gare de Landivisiau). Ce n'est que grâce à la volonté des élus de la communauté d'agglomération que la plate-forme rail-route de Morlaix n'a pas encore été abandonnée, l'enjeu étant clairement identifié.

Cap Finistère : Comment des opérateurs privés peuvent-ils faire circuler des trains ?

Jacques David : Il suffit qu'ils demandent un certificat de sécurité et qu'ils fassent homologuer leur matériel. Ensuite, ils louent des sillons à RFF (Réseau Ferré de France). Il s'agit d'une des composantes de la SNCF propriétaire de l'infrastructure ferroviaire.

Cap Finistère : Quel genre de marchandises pourraient transiter par Morlaix ?

Jacques David : On pense bien sûr à tout ce qui touche l'agriculture : de l'engrais, de la nourriture pour le bétail, du matériel agricole ou des légumes. Mais nous pouvons aussi transporter des matériaux de construction ou du kaolin vers l'Allemagne et l'Italie.

Cap Finistère : La SNCF pourrait-elle s'engager dans le feroutage si l'État décidait vraiment de s'investir dans cette voie ?

Jacques David : Difficilement. Nous ne disposons plus, ni du matériel ni des agents nécessaires, pour une reprise immédiate de l'activité. Pourtant, tout le monde, à l'exception du lobby des transporteurs routiers, sait qu'à terme il sera indispensable de réduire le trafic des poids lourds. Pour des raisons de sécurité ou de pollution. Le marché ferroviaire va progresser (à l'exemple du TER sur notre région). Mais nous avons l'impression que les opérateurs se sont déjà entendus. La SNCF garderait le transport des passagers sur les longues distances avec le TGV tandis que d'autres, comme la Deutsche Bahn par exemple, récupéreraient le fret.

Rendez-vous

25 février

Ouverture de la campagne officielle pour les élections municipales et cantonales.

29 février

A 19 h 00 : Repas républicain à Brest, Parc de Penfeld, avec la participation de Jean-Yves Le Drian, Pierre Maille, François Cuillandre et les autres têtes de liste de Brest métropole océane.

5 mars

A 20 h 30 : Meeting de la Gauche rassemblée autour de Bernard Poignant, à Quimper, halles du Chapeau Rouge.

9 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Premier tour des élections municipales et cantonales.

10 mars

A 12 h 00 : Bureau fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

16 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Second tour des élections municipales et cantonales.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉS ASSURANCE RESPONSABILITÉ ET RISQUES ANNEXES DE BREST MÉTROPOLÉ OcéANE

1. Nom et adresse officiels de l'acheteur public : BREST MÉTROPOLÉ OcéANE - 24, rue Coat-ar-Guéven - B.P. 92242 - 29222 BREST Cedex 2 - Tél. 02 98 33 54 11 - Télécopieur : 02 98 33 54 15 - mél : marches@brest-metropole-oceane.fr

2. Type d'acheteur public : Collectivité territoriale.

3. Type de marché : Services.

4. Description succincte du marché : Renouvellement du contrat d'assurance Responsabilité et risques annexes afin de garantir Brest métropole océane contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité que celle-ci peut encourir, notamment par application des dispositions du Code Civil, du Code rural ou des règles de droit administratif ou européen ou encore à titre contractuel en raison des dommages ou préjudices causés à autrui.

5. Classification CPV : 66337000-1 - Classification CPF : 66.

6. Valeur totale (estimée) : 1 500 000,00 € HT

7. Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

8. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles : *coefficient 4*
- Tarification : *coefficient 3,5*
- Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou son intermédiaire : *coefficient 2,5*

9. Attribution et valeurs du marché : Marché n° 2008 / 019

9.1. Nom et adresse de l'entrepreneur auquel le marché a été attribué : SMACL - 141, avenue Salvador-Allende - 79031 NIORT Cedex 9

9.2. Informations sur le montant du marché (hors TVA) : 131 879,46 €

10. Sous-traitance : Le marché n'est pas susceptible d'être sous-traité.

11. Le présent avis d'attribution est un avis obligatoire.

12. Date de l'attribution du marché : 12 novembre 2007.

13. Nombre d'offres reçues : 5.

14. Ce marché a fait l'objet d'un avis au J.O.C.E.

15. Date de publication de l'avis d'appel public à la concurrence : 21 septembre 2007

16. Date d'envoi du présent avis : 6 février 2008.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES Société d'Avocats 143, avenue de Kéradennec 29334 QUIMPER Cedex - Tél. 02 98 90 04 35

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TRÉBOUL du 1^{er} février 2008, enregistré au SIE de DOUARNENEZ, le 4 février 2008, bordereau 2008/53 Case n° 4.

La société T.B.F., SARL au capital de 8 000 euros, dont le siège social est situé 3, rue Pierre-Brossolette - 29100 DOUARNENEZ, immatriculée au RCS de QUIMPER sous le numéro 482 876 117, à vendu à la société TRÉBOUL FLEURS, SARL au capital de 7 500 euros, dont le siège social est situé 3, rue Pierre-Brossolette - 29100 DOUARNENEZ, immatriculée au RCS de QUIMPER sous le numéro 502 190 416

Le fonds de commerce "de détail de fleurs naturelles, en pots ou coupées, compositions florales, plantes, graines ; préparation de plantes, fleurs et compositions florales ; décoration, composition en fleurs, plantes, vente de fleurs au détail ; commerce de détail de fleurs et feuillages artificiels ; fleurissement et entretien de cimetières ; commerce de détail d'articles et ornements funéraires" sis et exploité 3, rue Pierre-Brossolette - 29100 DOUARNENEZ.

L'entrée en jouissance et le transfert de propriété ont été fixés au **1^{er} février 2008**.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE VINGT HUIT MILLE euros (88 000 €), s'appliquant :

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| - aux éléments incorporels pour | 73 900 € |
| - au matériel pour | 14 100 € |
| TOTAL | 88 000 € |

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance au cabinet "LES CONSEILS D'ENTREPRISES", 143, avenue de Kéradennec - 29000 QUIMPER.

Pour insertion.

OPHTALYS SARL au capital de 100 000 euros Siège social : 1, rue Marcel-Paul 29000 QUIMPER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 janvier 2008, à Rennes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OPHTALYS.

Forme sociale : SARL.

Siège social : 1, rue Marcel-Paul - 29000 QUIMPER.

Objet social : Commerce de tous produits de santé.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 100 000 euros libéré à hauteur de 35 000 €.

Gérance :

- Erwann CORBEL, demeurant 79, rue d'Antrain - 35000 RENNES.

- Iseult POTDEVIN-NICOLAS, demeurant 4, rue Chalonic - 29370 ELLIANT.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément des associés représentant au moins la moitié des parts sociales pour les cessions entre associés, aux conjoints, ascendants, descendants ou à des tiers étrangers à la Société.

La Société sera immatriculée au RCS de QUIMPER.

La Gérance.

A2A CONSEIL BRETAGNE Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : 22, rue Jean-Jaurès 29200 BREST 480 444 116 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2007, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur LAFOURCADE et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Yves LE BRAS, demeurant 1, rue Jean-Moulin, 29700 PLUGUFFAN, pour une durée indéterminée à compter du même jour.

La Gérance.

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE V LE SAINT Société en liquidation Société civile au capital social de 67 500 € Siège social : Kervert Vian 29430 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST R.C.S. MORLAIX 404 948 218

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 1^{er} février 2008, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a mis fin à ses fonctions de liquidateur, a prononcé la dévolution du produit net de liquidation et la clôture des opérations de liquidation avec effet au 31 octobre 2007.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de MORLAIX.

Pour avis,
Le liquidateur.

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE BERNARD LE SAINT Société en liquidation Société civile au capital social de 12 000 € Siège social : Kervert Vian 29430 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST R.C.S. MORLAIX 403 384 464

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 1^{er} février 2008, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a mis fin à ses fonctions de liquidateur, a prononcé la dévolution du produit net de liquidation et la clôture des opérations de liquidation avec effet au 31 octobre 2007.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de MORLAIX.

Pour avis,
Le liquidateur.

Les municipales et les cantonales sur la toile

L'usage d'internet dans les campagnes municipales n'est plus limité aux très grandes villes. Dans le Finistère, plus d'une vingtaine de listes de gauche se sont dotées d'un blog ou d'un site internet.

Vous pouvez en trouver la liste, ainsi que celle des candidats socialistes aux cantonales présents sur la toile sur le site internet de la fédération : www.ps29.org

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain QUEFFLEC
RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428